



## Section 1 : Information du demandeur

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Type de permis :          Piscine                          Spa

## Section 2 : Renseignements sur la piscine ou le spa

### Informations sur la piscine

Piscine creusée                          Piscine hors terre

Dimensions : \_\_\_\_\_ Profondeur : \_\_\_\_\_

### Votre piscine sera-t-elle clôturée?

Oui                          Non

Hauteur de la clôture : \_\_\_\_\_ Type de clôture : \_\_\_\_\_

Les clôtures doivent avoir une hauteur minimale de 1,2 m (48 pouces/ 4 pieds). Aucun espace supérieur à 4 pouces n'est autorisé. Pour les clôtures en mailles de chaîne, pas plus de 2 pouces par maillon. Aucune clôture n'est requise si la piscine a une hauteur d'au moins 48 pouces (4 pieds/1,2 mètre) et ne comporte pas de parois en forme de bulles ou de contreventement diagonal.

### Quel type d'échelle aurez-vous?

Échelle de piscine détachable                          Échelle de sécurité

Remarque : À moins que votre cour ne soit entièrement clôturée, une échelle amovible doit être rangée ou enfermée loin de la piscine.

**Veillez confirmer que votre barrière possède toutes les caractéristiques requises ci-dessous.**

Verrouillage automatique      Fermeture automatique      Loquet à l'intérieur      Ouvre vers l'intérieur

Remarque : la barrière doit avoir une hauteur minimale de 1,2 m (48 pouces / 4 pieds). Aucun espace supérieur à 10 cm (4 pouces) n'est autorisé.

Remarque : le loquet doit avoir une hauteur minimale de 4 pieds.

**Aurez-vous une terrasse autour de la piscine?**

Oui, je vais avoir une terrasse autour de la piscine.

Non, je n'aurai pas de terrasse autour de la piscine.

Remarque : Si vous proposez de construire une terrasse, veuillez communiquer avec le service de la sécurité publique et de l'exécution des règlements pour connaître les règlements municipaux.

**Moteur de piscine / Chauffe-eau/ Autre Système de Filtration**

Distance entre le moteur / le chauffe-eau / le système de filtration et la piscine : \_\_\_\_\_

Distance entre le moteur / le chauffe-eau / le système de filtration et les lignes propriété : \_\_\_\_\_

Remarque : L'équipement doit être à 1,5 mètre (4 pieds 11 pouces) de toute limite de propriété si la cour est clôturée. Si la cour n'est pas clôturée, l'équipement doit également être à au moins 1 mètre de la paroi de la piscine.

**Renseignements sur le spa**

Grandeur du Spa : \_\_\_\_\_ Profondeur du Spa : \_\_\_\_\_

Distance à la limite arrière de la propriété : \_\_\_\_\_ Distance à la limite latérale de la propriété : \_\_\_\_\_

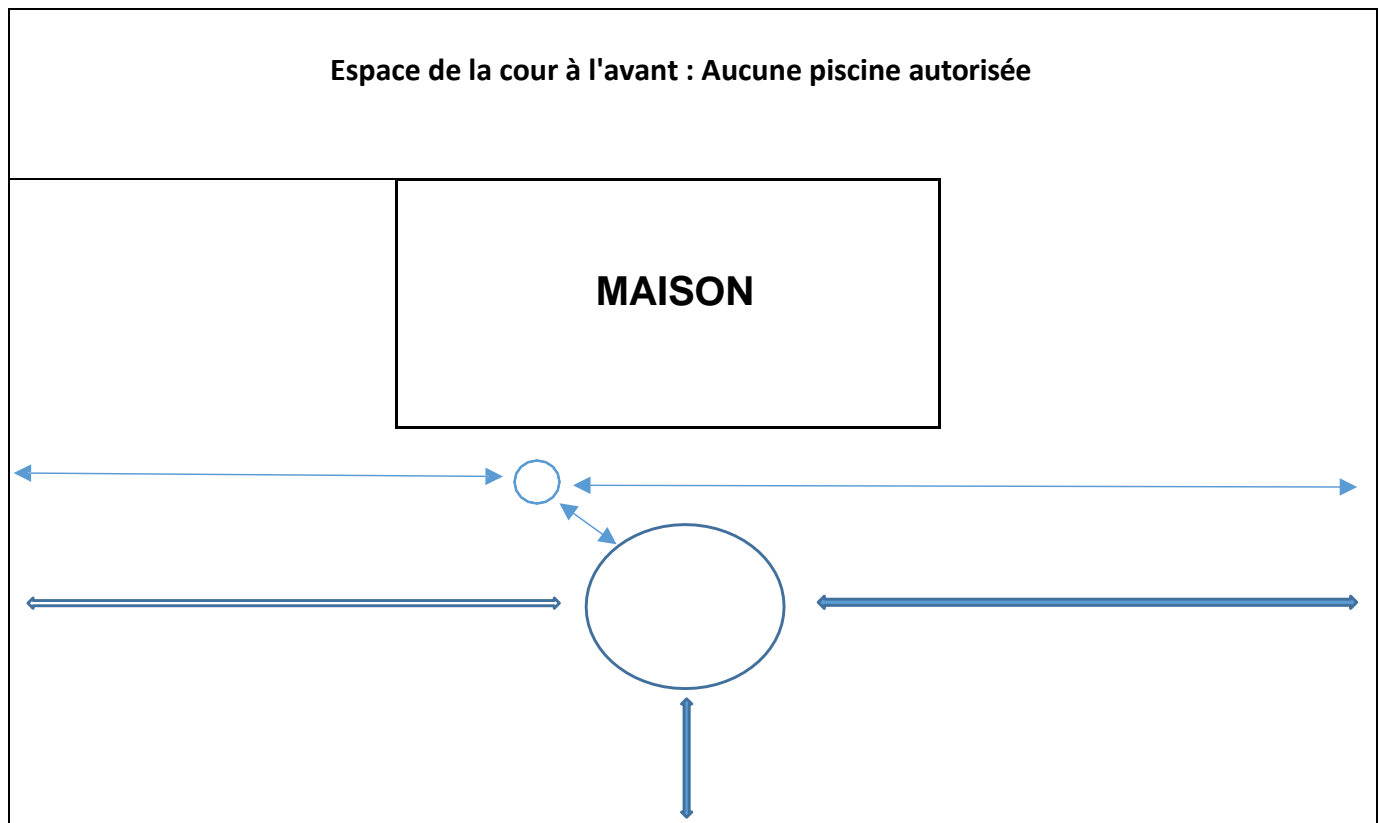
Votre spa sera-t-il clôturé?      Oui      Non

Existe-t-il un couvercle de verrouillage rigide ou cela nécessite-t-il des connaissances particulières de la part du propriétaire?      Oui      Non

### Section 3 : Plan / Croquis de la piscine ou du spa

Veillez indiquer les dimensions du terrain, la maison, la ou les rues, l'emplacement de la piscine et du moteur, ainsi que les distances par rapport aux limites de la propriété, à la clôture et à l'accès à la piscine à l'aide du croquis ci-dessous ou de votre propre plan/diagramme joint.

Remarque : Toute partie de la piscine, du moteur ou du chauffe-eau ne doit pas se trouver à moins de 1,5 m (4 pieds 11 pouces) de toute ligne de lot latérale ou arrière. Le droit de passage est compris dans la réglementation de 1,5 m (4 pieds 11 pouces). Aucune structure n'est autorisée à moins de 1,5 mètre de l'unité de traitement septique ou de 5 mètres de la tuyauterie de distribution.



### Section 4: Signature

Je, soussigné, \_\_\_\_\_ je suis le propriétaire ou l'agent représentant le propriétaire nommé, dans la présente et certifie que toutes les déclarations ou explications données sont véridiques.

En date du \_\_\_\_\_ Signature du propriétaire ou de son agent \_\_\_\_\_